

Réunion publique jeudi 30 janvier 2025

**Livraison prochaine de la
place Castellane et animations**



Déroulé

1. Prise de parole de la Maire des 6^e et 8^e arrondissements de Marseille

2. Présentation de la nouvelle place Castellane et des usages "réglementaires"

- Les différents usages prévus sur la place : piétons, commerçants, stationnements autour et desserte en transports publics
- L'entretien et la sécurité de la place
- Point d'étape
- Questions/réponses

3. Les projets d'animation sur la place

- Appels à projets
- Choix des évènements

En présence de

Olivia FORTIN, Maire des 6^e et 8^e arrondissements, Conseillère municipale, Conseillère métropolitaine

Juliette MASSON, Adjointe à la Maire des 6^e et 8^e arrondissements déléguée aux Écoles, à la Place de l'Enfant dans le Secteur et aux quartiers Castellane, Baille, Lodi, Gouffé, Cantini et abords

Cédric JOUVE, Adjoint à la Maire des 6^e et 8^e arrondissements délégué aux Arts et à la Culture. Conseiller Métropolitain

Anne MEILHAC, Adjointe à la Maire des 6^e et 8^e arrondissements déléguée à la Transformation de l'Espace Public, aux Espaces verts, à la Voirie, aux Mobilités et aux quartiers Bonneveine et Vieille Chapelle. Conseillère Métropolitaine

Baptiste LUSSON, Adjoint à la Maire des 6^e et 8^e arrondissements délégué à l'Économie, l'Économie Sociale et Solidaire, à l'Emploi et l'Entreprenariat

Alexandra D'AGOSTINO, Adjointe à la Maire des 6^e et 8^e arrondissements déléguée aux Centres d'Animation, à la Vie Associative et aux Séniors

Cyprien VINCENT, Adjoint à la Maire des 6^e et 8^e arrondissements, délégué aux Sports et aux quartiers Grand Vauban, Breteuil, Montebello, Crémieux et abords

Eric MERY, Adjoint au Maire de Marseille en charge de l'urbanisme et l'aménagement durable, la stratégie patrimoniale, la valorisation et la protection du patrimoine municipal et des édifices culturels, l'intégralité des décisions relatives au droit des sols, y compris pour les projets soumis à régime d'autorisation prévus par une autre législation, et les procédures foncières.

Déroulé

1. Prise de parole de la Maire des 6^e et 8^e arrondissements de Marseille

2. Présentation de la nouvelle place Castellane et des usages "réglementaires"

- Les différents usages prévus sur la place : piétons, commerçants, stationnements autour et desserte en transports publics
- L'entretien et la sécurité de la place
- Point d'étape
- Questions/réponses

3. Les projets d'animation sur la place

- Appels à projets
- Choix des évènements

Une place piétonne

Après deux ans de travaux, la place Castellane devient une place piétonne et un lieu de vie où le patrimoine et l'architecture sont mis à l'honneur. Les nuisances sonores et la pollution de l'air sont nettement réduites.

➡ Une place **aérée** pour une véritable **amélioration du cadre de vie** des habitants et des habitués.



Une place piétonne

Après deux ans de travaux, la place Castellane devient une place piétonne et un lieu de vie où le patrimoine et l'architecture sont mis à l'honneur. Les nuisances sonores et la pollution de l'air sont nettement réduites.

➡ Une place **aérée** pour une véritable **amélioration du cadre de vie** des habitants et des habitués.

C'est une place sur laquelle on pourra partager des moments de convivialité, faire du sport, se cultiver...



Une place piétonne

Après deux ans de travaux, la place Castellane devient une place piétonne et un lieu de vie où le patrimoine et l'architecture sont mis à l'honneur. Les nuisances sonores et la pollution de l'air sont nettement réduites.

C'est donc une place sur laquelle les piétons sont prioritaires par rapport à tous les autres modes de déplacement.

➡ Une place **aérée** pour une véritable **amélioration du cadre de vie** des habitants et des habitués.

C'est une place sur laquelle on pourra partager des moments de convivialité, faire du sport, se cultiver...



Une place piétonne



Une place piétonne

Après deux ans de travaux, la place Castellane devient une place piétonne et un lieu de vie où le patrimoine et l'architecture sont mis à l'honneur. Les nuisances sonores et la pollution de l'air sont nettement réduites.

C'est donc une place sur laquelle les piétons sont prioritaires par rapport à tous les autres modes de déplacement.

➡ Une place **aérée** pour une véritable **amélioration du cadre de vie** des habitants et des habitués.

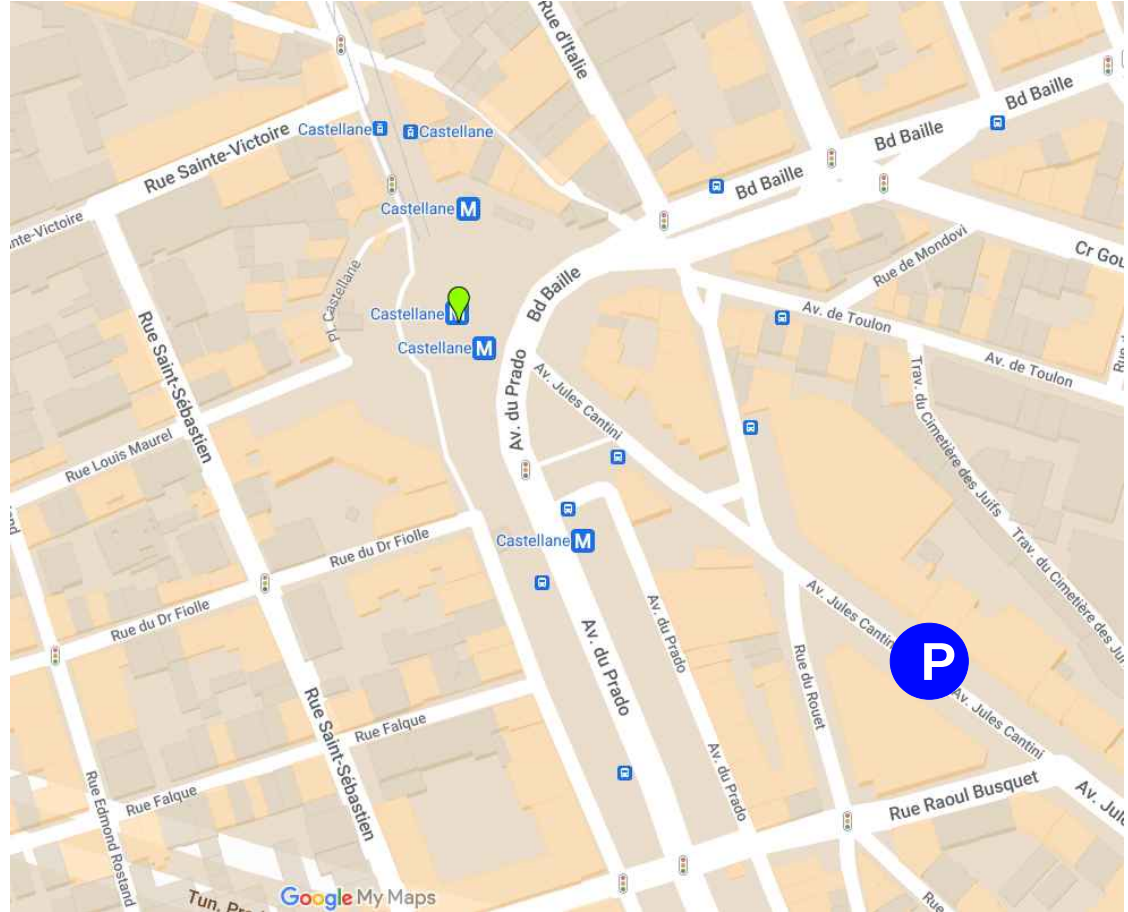
C'est une place sur laquelle on pourra partager des moments de convivialité, faire du sport, se cultiver...



Une place piétonne

Tous les véhicules motorisés ou non doivent stationner en dehors de la place puisque la place est piétonne.

Des stationnements sont disponibles pour les **automobiles** dans les rues adjacentes et dans le Parking Indigo 14 bis avenue Cantini (320 places dont 9 PMR)

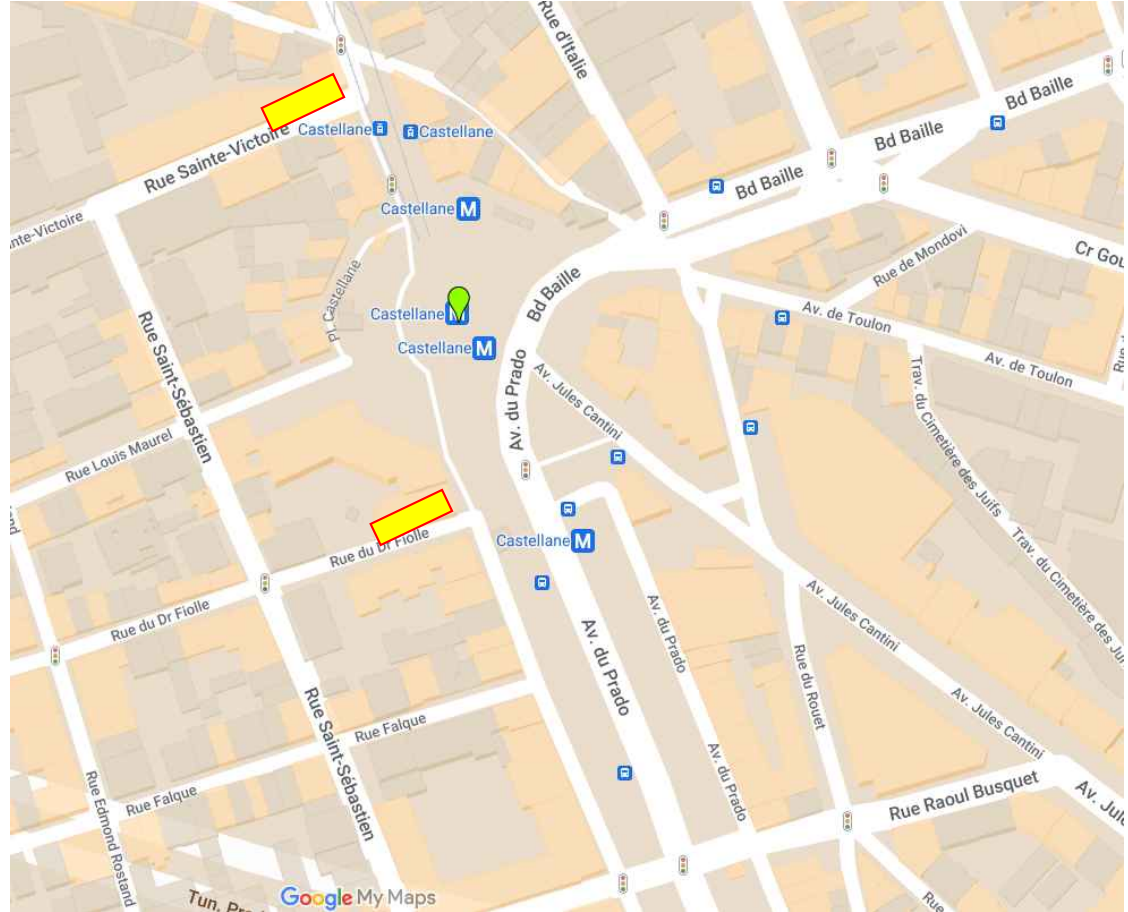


Une place piétonne

Tous les véhicules motorisés ou non doivent stationner en dehors de la place puisque la place est piétonne.

Des stationnements sont disponibles pour les **livreurs** sur les aires dédiées

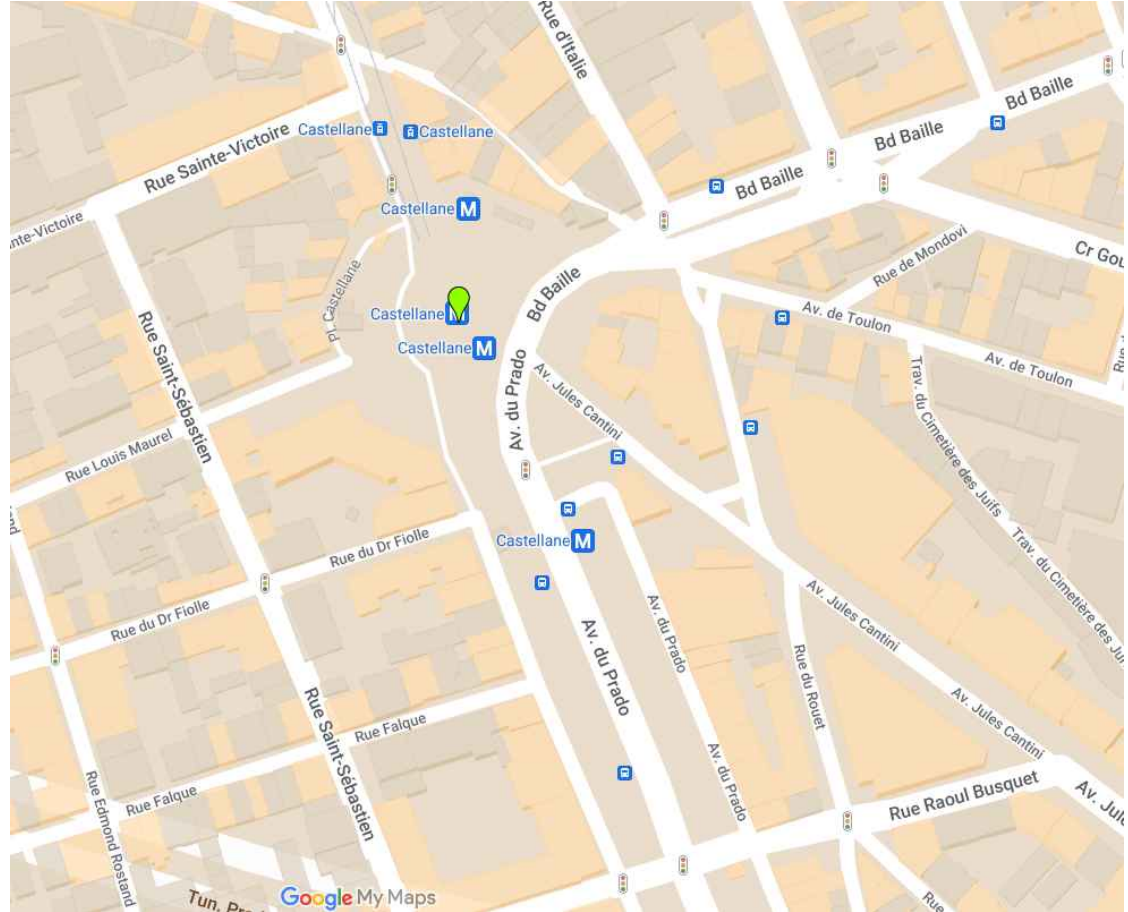
 Aires de livraison



Une place piétonne

Tous les véhicules motorisés ou non doivent stationner en dehors de la place puisque la place est piétonne.

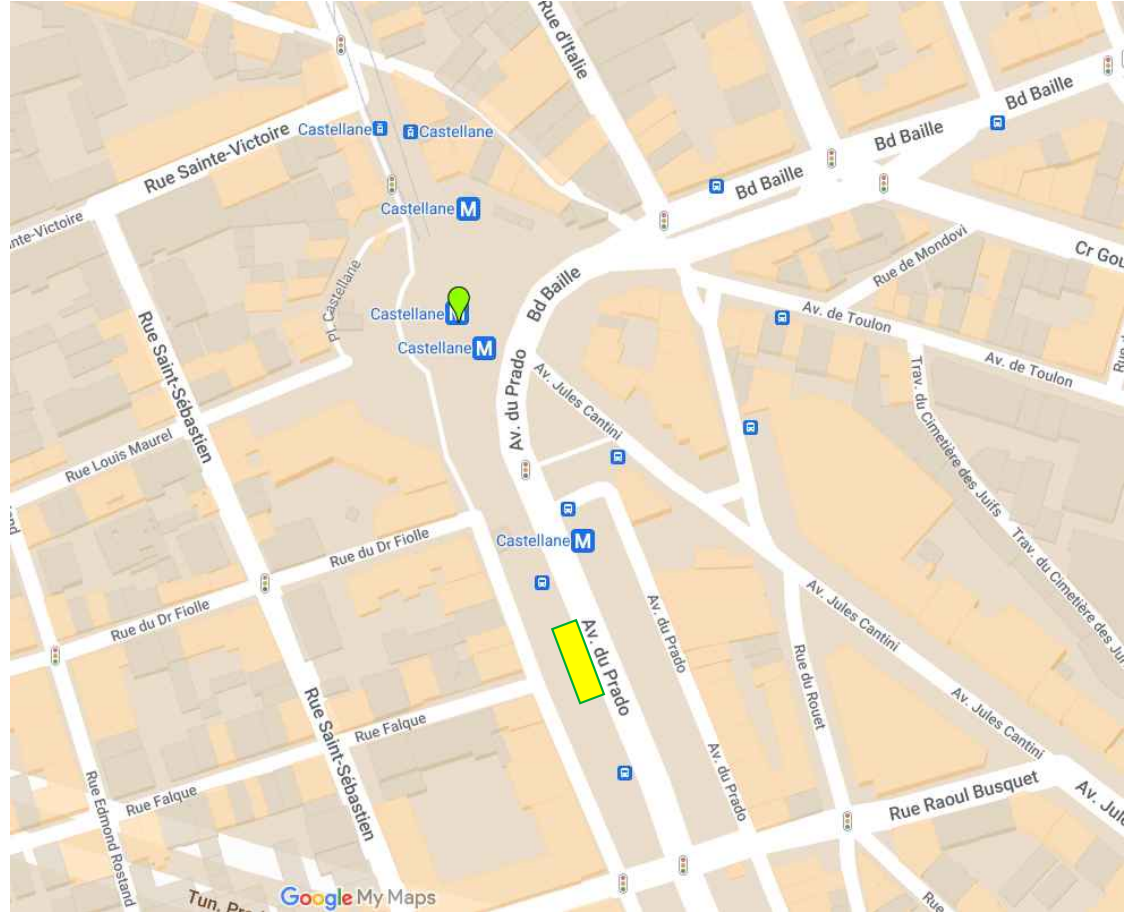
Des stationnements sont disponibles pour les **taxis** sur les aires dédiées



Une place piétonne

Tous les véhicules motorisés ou non doivent stationner en dehors de la place puisque la place est piétonne.

Des stationnements sont disponibles pour les **vélos** (arceaux et levélo)



Station

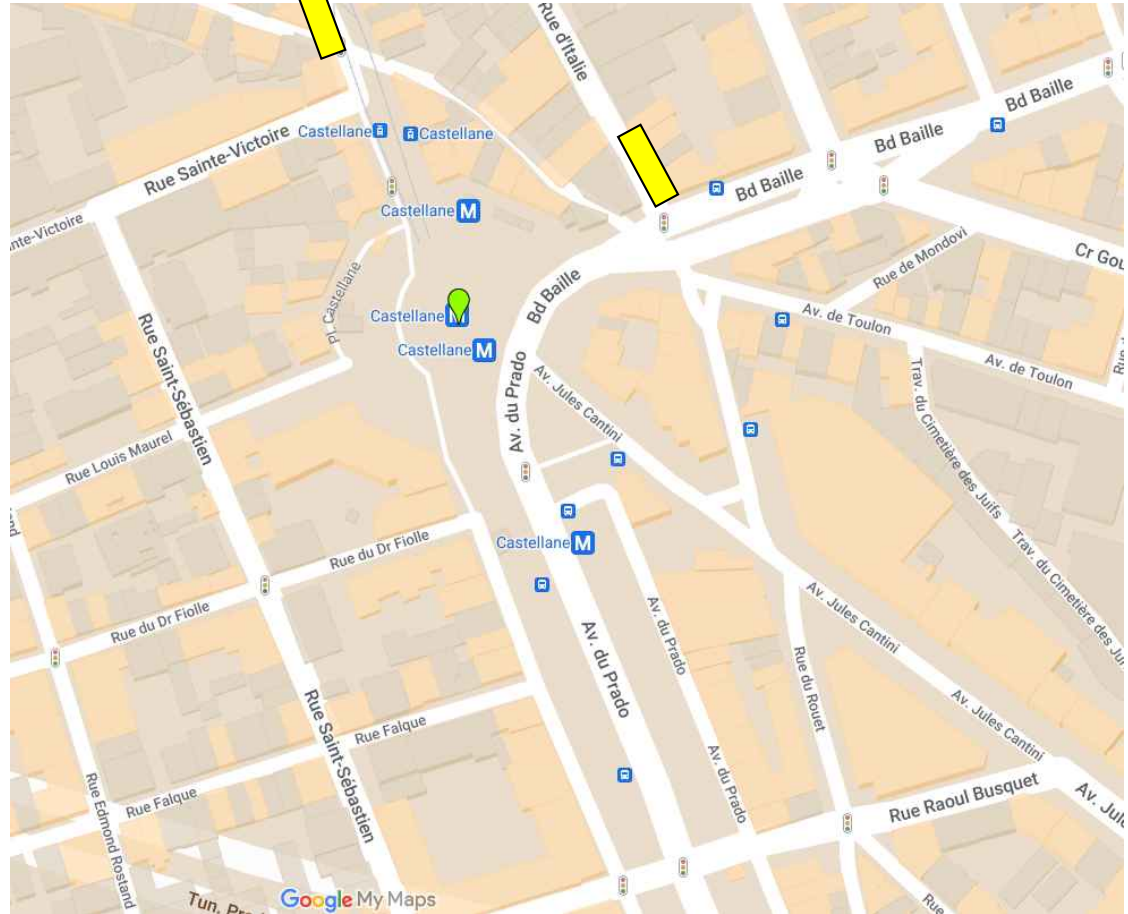


Une place piétonne

Tous les véhicules motorisés ou non doivent stationner en dehors de la place puisque la place est piétonne.

Des stationnements sont disponibles pour les **deux-roues moteurs**

 Aires de stationnement deux-roues



Une place piétonne

largement desservie par les transports en commun



Métro M1 et M10

Bus B1 18 41 50 54 73 74

Stations levélo

Tram T3

Une place piétonne

largement desservie par les transports en commun

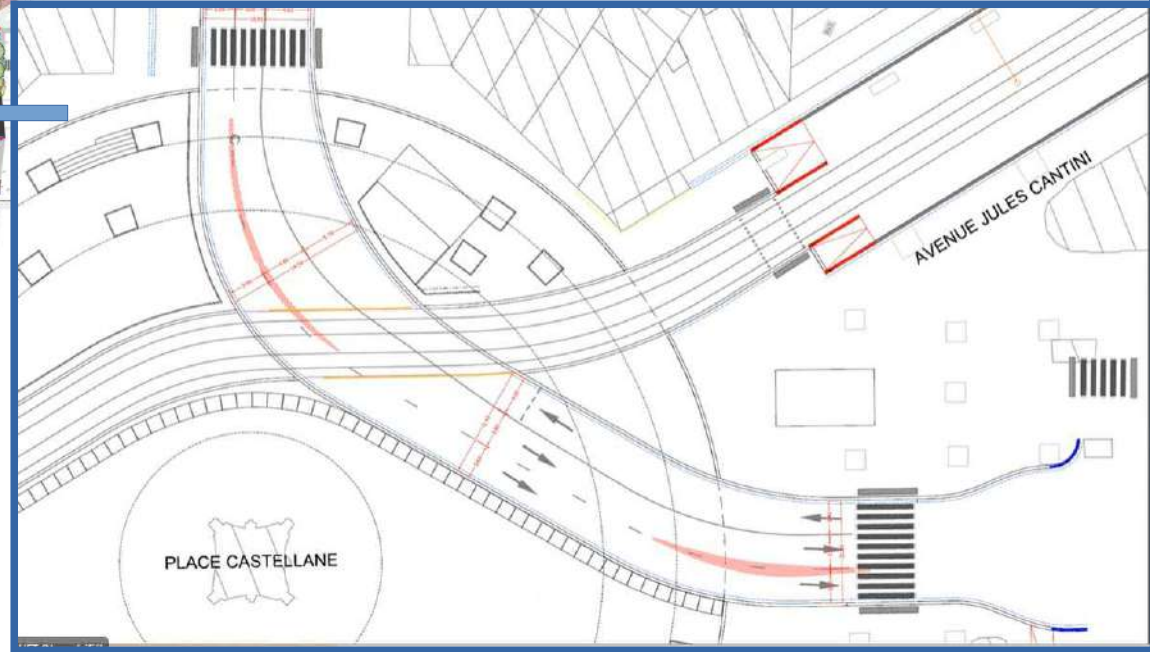


Tram T3 avec une extension prévue avant l'été 2025

Une place piétonne traversée par un tronçon routier



Plans Métropole



Une place piétonne commerçante



Une place piétonne de fraîcheur

Une rangée d'arbres a été
aménagée pour donner de la
fraîcheur sur la place : **36
micocouliers**



Une place piétonne de fraîcheur

La remise en valeur de la fontaine Cantini

- Rénovation hydraulique,
- Mise en lumière et jets d'eau jusqu'à 23h
- Maintenance : 3 fois par semaine

- Reprise des ferronneries

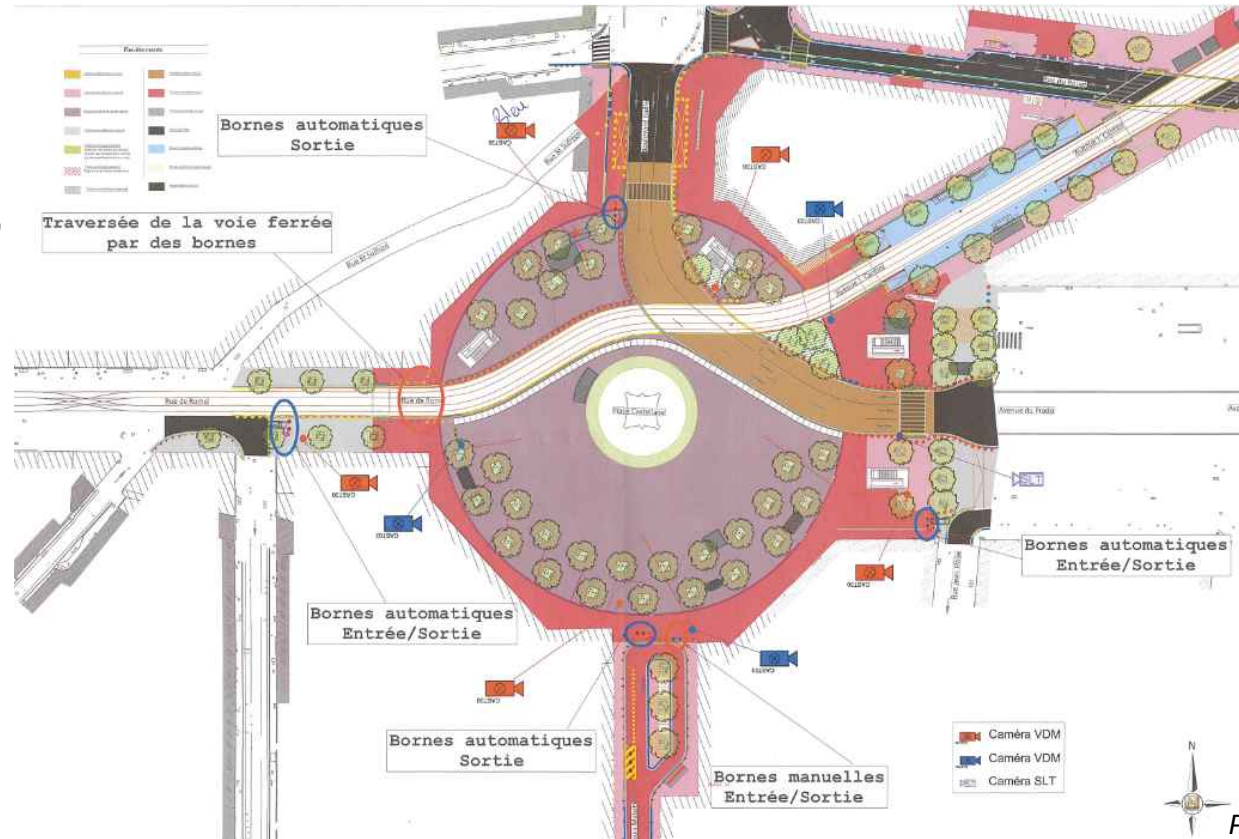
- Plantation d'une bande végétalisée, avec une strate basse autour de la fontaine



Une place piétonne

avec des traversées des véhicules limités

Des entrées/sorties possibles pour les ayants-droit (commerçants, transporteurs de fonds, véhicules techniques) grâce aux **bornes d'accès automatiques** disposées autour de la place

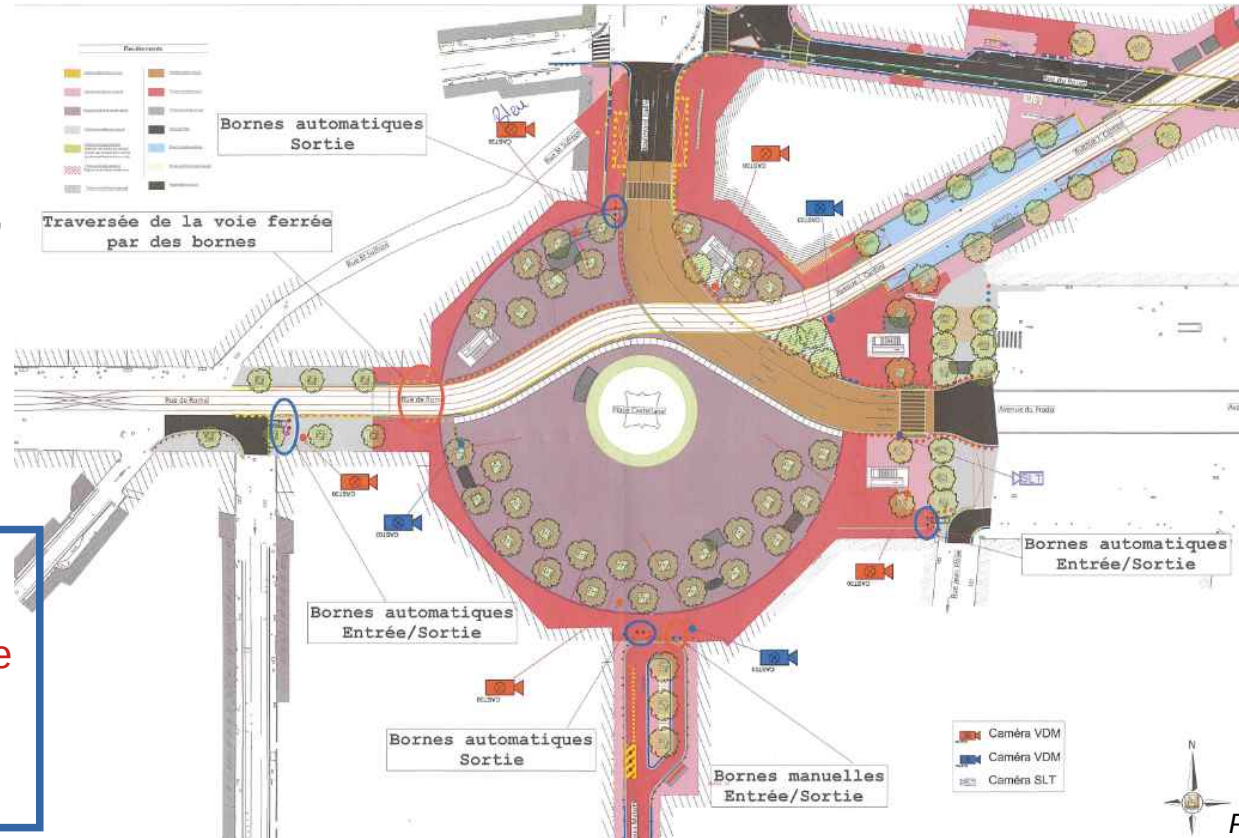


Une place piétonne

avec des traversées des véhicules limités

Des entrées/sorties possibles pour les ayants- droit (commerçants, transporteurs de fonds, véhicules techniques) grâce aux **bornes d'accès automatiques** disposées autour de la place

Les véhicules des ayants-droit doivent observer la plus grande prudence, **céder le passage aux piétons et rouler au pas.**



L'entretien de la place



La sécurisation de la place

La Police Municipale est sensibilisée et mobilisée :
une équipe d'îlotage qui suit la livraison de la place, en journée et en nuit

Une brigade de nuit

Une patrouille supplémentaire si besoin

Une vigilance globale du centre-ville

La mise en place de caméras de surveillance et de vidéo-verbalisation

Une collaboration avec la Police Nationale



L'accompagnement social

Des **médiateurs sociaux de la ville** ont été mandatés pendant 15 jours pour accompagner les usages et identifier les conflits.



Le **Samu social** a renforcé ses équipes « à pied » pour intervenir auprès des personnes vulnérables 7j/7 entre 7h et minuit. Des travailleurs sociaux et une infirmière renforcent ce dispositif.



Les prochaines étapes



Vos questions et remarques

- Inquiétude des chauffeurs de taxis. Sentiment de relégation dans la rue Louis Maurel
- La rue Sainte-Victoire subit des nuisances : trafic important et stationnement anarchique. Sera-t-elle réaménagée ?
- Sur la place, un problème de déjections canines dans les pieds d'arbres déjà constaté. Faire un cani-site ?
- Une place trop minérale. Comment profiter de la fraîcheur de la fontaine ?
- Que devenir pour le cinéma le César ?
- Y aura-t-il un itinéraire cyclable ?
- Des crainte de mésusages et de tags sur le grand banc
- Les containers angle Cantini-Rouet sont constamment déplacés. Quel sera leur emplacement définitif ?
- Une place trop axée sur la consommation
- Des travaux sont-il prévus sur le boulevard Baille ?
- Contre-allée du Prado : quel sera le sens de circulation définitif ?
- Prado : les terrasses empiètent trop sur l'espace piéton

Les projets d'animation de la place

Des appels à projet déjà existants :



2^e édition :
1^{er}/7^e, 4^e/5^e, 6^e/8^e,
9^e/10^e, 11^e/12^e
arrondissements

LE BUDGET PARTICIPATIF MARSEILLAIS

DONNEZ VOS IDÉES POUR VOTRE QUARTIER

DU 30 NOVEMBRE 2024
AU 16 FÉVRIER 2025

Retrouvez toutes les informations sur PARTICIPONS.MARSEILLE.FR

 VILLE DE MARSEILLE

Ce qu'on veut et peut faire de cette place

Votes sur des idées d'animations (ponctuelles / récurrentes) :

des spectacles musicaux (15) fanfare RTM

des expositions par exemple sur la Fontaine, sur les femmes qui ont marqué l'histoire de Marseille pour le 8 mars (24)

des pièces de théâtre.. (13)

un karaoké (9)

un bal le 14 juillet (21)

des projections lumineuses pour mettre en valeur les bâtiments

des animations pour les enfants (associer les écoles !) (19)

Fête de quartier (forte demande)

Pouvoir se retrouver (sans consommer)

Cinéma en plein-air (17)

des jeux pour toute la famille (meublement urbain damiers)

des séances de "sportez-vous bien" (17)

un cross sur la voie de tram, une course des familles

Ce qu'on veut et peut faire de cette place

Rejoignez notre comité d'organisation des
événements sur la place Castellane !



MERCI !

Mairie des 6^{ème} et 8^{ème} arrondissements | 125 avenue du Commandant Rolland 13008 MARSEILLE
04.91.55.28.36 | mairie6-8@marseille.fr